



mairie de cavan

10, rue Général de Gaulle
22140 Cavan
tél. : 02.96.35.86.09 - fax : 02.96.54.60.09
e-mail : mairie.cavan@wanadoo.fr
www.mairie-cavan.fr

ñi ker kavan

10, rue Général de Gaulle
22140 Cavan
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE CAVAN**

SEANCE DU 30 MARS 2018

L'an deux mil dix sept, le trente et un mars, à 18 h 00, le Conseil Municipal de la commune de CAVAN, légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Maurice OFFRET, Maire de CAVAN.

MEMEBRES EN EXERCICE : 15

PRESENTS : OFFRET M, MERRIEN D, DENIS C, BOUGAN M, LE PERU B, PETIT S, NICOL J, MALEGOL J, LOZAHIC C, DAVAÏ E, MORCELL S, NICOL PY, BESCO V, NEVEUX D.

ABSENTS : LE PESSOT Elodie (procuration à Mr OFFRET M)

SECRETAIRE DE SEANCE : MALEGOL J

OBJET : COMPTE ADMINISTRATIF 2017 -- COMPTE DE GESTION 2017

BUDGET COMMUNE
APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2017
& DU COMPTE DE GESTION 2017
AFFECTATION DE RESULTAT

Le Conseil Municipal ayant pris connaissance du compte de gestion 2017 et du Compte Administratif 2017, résumé dans le tableau suivant et après en avoir délibéré, constatant la concordance des deux documents, approuve à treize voix pour et une abstention le Compte Administratif et le Compte de Gestion 2017.

	<u>FONCTIONNEMENT</u>	<u>INVESTISSEMENT</u>
Résultat de l'exercice	282 688.79 €	394 443.98 €
Résultat reporté	0.00 €	77 372.44 €
Résultat cumulé	282 688.79 €	471 816.42 €

Décide à treize voix pour et une abstention d'affecter 282 688.79 € de l'excédent de fonctionnement en recettes d'investissement 2018.

Le Maire

Maurice OFFRET

RENDU EXECUTOIRE
Après Transmission en Sous Préfecture
de Lannion le 6/04/2018.....
Publié ou certifié le 6/04/2018.....
A CAVAN le 6/04/2018.....
Le Maire,





mairie de cavan

10, rue Général de Gaulle

22140 Cavan

tél. : 02.96.35.86.09 - fax : 02.96.54.60.09

e-mail : mairie.cavan@wanadoo.fr

www.mairie-cavan.fr

ti ker kawan

10, rue Général de Gaulle

22140 Kawan

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE CAVAN

SEANCE DU 30 MARS 2018

L'an deux mil dix huit, le trente mars, à 18 h 00, le Conseil Municipal de la commune de CAVAN, légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Maurice OFFRET, Maire de CAVAN.

MEMBRES EN EXERCICE : 15

PRESENTS : OFFRET M, MERRIEN D, DENIS C, BOUGAN M, LE PERU B, PETIT S, NICOL J, MALEGOL J, LOZAHIC C, DAVAÏ E, MORCELL S, NICOL PY, BESCO V, NEVEUX D.

ABSENTS : LE PESSOT Elodie (procuration à Mr OFFRET M)

SECRETAIRE DE SEANCE : MALEGOL J

OBJET : VOTES DES TROIS TAXES

Monsieur Le Maire fait part aux membres du Conseil Municipal qu'il y a lieu de fixer les taux d'imposition des trois taxes directes locales pour 2018.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, maintient les taux suivants :

Taxe d'habitation :	17,90 %
Taxe foncière (bâti) :	22,85 %
Taxe foncière (non bâti) :	79.46 %

RENDU EXECUTOIRE
Après Transmission en Sous Préfecture
de Lannion le 6.10.18
Publié ou Notifié le 6.10.18
A CAVAN le 6.10.18
Le Maire,

Le Maire

Maurice





mairie de cavan

10, rue Général de Gaulle
22140 Cavan
tél. : 02.96.35.86.09 - fax : 02.96.54.60.09
e-mail : mairie.cavan@wanadoo.fr
www.mairie-cavan.fr

ti ker kawan

10, hent Jeneral de Gaulle
22140 Kawan

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE CAVAN

SEANCE DU 30 MARS 2018

L'an deux mil dix huit, le trente mars, à 18 h 00, le Conseil Municipal de la commune de CAVAN, légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Maurice OFFRET, Maire de CAVAN.

MEMBRES EN EXERCICE : 15

PRESENTS : OFFRET M, MERRIEN D, DENIS C, BOUGAN M, LE PERU B, PETIT S, NICOL J, MALEGOL J, LOZAHIC C, DAVAÏ E, MORCELL S, NICOL PY, BESCO V, NEVEUX D.

ABSENTS : LE PESSOT Elodie (procuration à Mr OFFRET M)

SECRETAIRE DE SEANCE : MALEGOL J

OBJET : SUBVENTIONS 2018

Monsieur Le Maire présente à l'assemblée les demandes de subventions déposées par les diverses associations.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à quatorze voix pour et une abstention d'allouer les subventions suivantes au titre de l'année 2018 :

Associations locales

Comité Local Justice et Paix	350,00 €
Jeunesse Sportive Cavannaise	2 500,00 €
Association Handball	2 000,00 €
Bibliothèque	2 750,00 €
Comité des Fêtes	3 000,00 €
Amis des Arts	1 600,00 €
Donneurs de Sang	100,00 €
FNACA Section CAVAN	150,00 €
Société de Chasse Cavan – Caouënnec Lanvézéac	200,00 €
Plankennou Koad Kawan (palets)	200,00 €
Bagad Kawan	200,00 €
Moto Club Cavan Breizh	150,00 €
Gwennojenou Kawan	450,00 €

Entente Cyclos du Guindy	150,00 €
Amicale des Boulistes Cavannais (ABC)	200,00 €

Sous Total 14 000,00 €

Autres associations

Banque Alimentaire des Côtes d'Armor	525,00 €
France ADOT	50,00 €
ASPTT Lannion (9 adhérents).	135,00 €
Lannion Judo Club (7 adhérents)	105,00 €
Bégard Athlétisme (2 adhérents)	30,00 €
Grâce Twirling (2 adhérents)	30,00 €
Escalade Armor Argoat (1 adhérent)	15,00 €
Tennis club Bégard (6 adhérents)	90,00 €

Sous Total 980,00 €

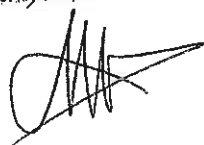
TOTAL GENERAL	14 980,00 €
----------------------	--------------------

Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.)	2 558,41 €
--	-------------------

Le Maire

Maurice OFFRET

DÉLIBÉRATION EXÉCUTIVE
 Après Transmission en Sous Préfecture
 de Lannion le 6/04/2018.....
 Publie de droit le 6/04/2018.....
 à CAVAN-LE-MOÛTELE le 6/04/2018.....
 Le Maire,






mairie de cavan

10, rue Général de Gaulle
22140 Cavan
tél. : 02.96.35.86.09 - fax : 02.96.54.60.09
e-mail : mairie.cavan@wanadoo.fr
www.mairie-cavan.fr

ti ker kavan

10, hent Jeneral de Gaulle
22140 Kavan

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE CAVAN

SEANCE DU 30 MARS 2018

L'an deux mil dix huit, le trente mars, à 18 h 00, le Conseil Municipal de la commune de CAVAN, légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Maurice OFFRET, Maire de CAVAN.

MEMBRES EN EXERCICE : 15

PRESENTS : OFFRET M, MERRIEN D, DENIS C, BOUGAN M, LE PERU B, PETIT S, NICOL J, MALEGOL J, LOZAHIC C, DAVAÏ E, MORCELL S, NICOL PY, BESCO V, NEVEUX D.

ABSENTS : LE PESSOT Elodie (procuration à Mr OFFRET M)

SECRETAIRE DE SEANCE : MALEGOL J

OBJET : PARTICIPATIONS INTERCOMMUNALES 2018

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de verser les participations suivantes au titre de l'année 2018.

	2017	A payer en 2018
Foyer collège Bégard	2 592,00 €	2 592,00 €
Syndicat de Voirie	2 865,24 €	1 432.62 €
Maires de France	516.63 €	521.12 €
Rased	223,00 €	223,00 €
TOTAL	6 196.87 €	4 768.74 €

Le Maire

Maurice OFFRET

RENDU EXECUTOIRE
Après Transmission en Sous-Préfecture
de Lannion le 6/4/2018
Publié ou Notifié le 6/4/2018
A CAVAN le 6/4/2018
Le Maire,





mairie de cavan

10, rue Général de Gaulle
22140 Cavan
tél. : 02.96.35.86.09 - fax : 02.96.54.60.09
e-mail : mairie.cavan@wanadoo.fr
www.mairie-cavan.fr

ti ker kavan

10, hent Jeneral de Gaulle
22140 Kavan

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE CAVAN

SEANCE DU 30 MARS 2018

L'an deux mil dix huit, le trente mars, à 18 h 00, le Conseil Municipal de la commune de CAVAN, légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Maurice OFFRET, Maire de CAVAN.

MEMBRES EN EXERCICE : 15

PRESENTS : OFFRET M, MERRIEN D, DENIS C, BOUGAN M, LE PERU B, PETIT S, NICOL J, MALEGOL J, LOZAHIC C, DAVAÏ E, MORCELL S, NICOL PY, BESCO V, NEVEUX D.

ABSENTS : LE PESSOT Elodie (procuration à Mr OFFRET M)

SECRETAIRE DE SEANCE : MALEGOL J

OBJET : Programme Voirie 2018

Monsieur Le Maire présente aux membres du Conseil Municipal, le programme de voirie établi par la commission en charge de ce domaine, pour l'année 2018.

Après étude des devis présentés par le syndicat de voirie de Plestin – Plouaret, Monsieur le Maire propose, en collaboration avec la commune de Pluzunet, de retenir les travaux suivants :

La VC de Coat Nizan, d'une longueur de 995 m dont 1/3 à la charge de la commune de Cavan pour un montant estimé à 14 744 € TTC

De plus, il est proposé de travailler en collaboration avec la commune de Quemperven sur la réfection de la voirie communale du secteur de Poul Glaou pour un montant estimé à 8 700 € TTC.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal donne son accord à l'unanimité concernant ces travaux de remise en état des voies inscrites ci-dessus.

RENDU EXECUTOIRE
Après Transmission en Sous Préfecture
Lannion le 6/10/18
Déposé ou Notifié le 6/10/18
à CAVAN le 6/10/18
Le Maire,

Le Maire

Maurice OFFRET





mairie de cavan

10, rue Général de Gaulle
22140 Cavan
tél. : 02.96.35.86.09 - fax : 02.96.54.60.09
e-mail : mairie.cavan@wanadoo.fr
www.mairie-cavan.fr

ti ker kavan

10, rue Général de Gaulle
22140 Cavan
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE CAVAN**

SEANCE DU 30 MARS 2018

L'an deux mil dix huit, le trente mars, à 18 h 00, le Conseil Municipal de la commune de CAVAN, légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Maurice OFFRET, Maire de CAVAN.

MEMBRES EN EXERCICE : 15

PRESENTS : OFFRET M, MERRIEN D, DENIS C, BOUGAN M, LE PERU B, PETIT S, NICOL J, MALEGOL J, LOZAHIC C, DAVAÏ E, MORCELL S, NICOL PY, BESCO V, NEVEUX D.

ABSENTS : LE PESSOT Elodie (procuration à Mr OFFRET M)

SECRETAIRE DE SEANCE : MALEGOL J

OBJET : OPERATIONS D'AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS

Monsieur Le Maire fait part aux membres du Conseil Municipal qu'il convient de procéder aux amortissements des subventions d'équipements versées au compte 2041582 pour un montant de 4 455.81 € en 2016 et 1 225.22 € en 2017. Il précise que l'amortissement maximum est de 15 ans.

Il est proposé d'amortir les subventions d'équipements versés au compte 2041582 en 2016 et 2017 sur une durée d'une année et pour les années à venir d'amortir les subventions d'équipements versés au compte 2041582 sur une durée de 15 ans.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

DECIDE d'amortir des subventions d'équipements versées au compte 2041582 en 2016 et 2017 sur une année.

DECIDE de fixer à 15 ans l'amortissement des subventions d'équipements versées au compte 2041582 à partir du 1er janvier 2018

AUTORISE le Maire à viser tout document relatif à ce dossier

RENDU EXECUTOIRE
Déposé en Sous Préfecture
le 6/04/2018
Publ. le 6/04/2018
A CAVAN le 6/04/2018
Le Maire



Le Maire

Maurice



mairie de cavan

10, rue Général de Gaulle
22140 Cavan
tél. : 02.96.35.86.09 - fax : 02.96.54.60.09
e-mail : mairie.cavan@wanadoo.fr
www.mairie-cavan.fr

ti ker kavan

10, hent Jeneral de Gaulle
22140 Kavan

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE CAVAN

SEANCE DU 30 MARS 2018

L'an deux mil dix huit, le trente mars, à 18 h 00, le Conseil Municipal de la commune de CAVAN, légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Maurice OFFRET, Maire de CAVAN.

MEMBRES EN EXERCICE : 15

PRESENTS : OFFRET M, MERRIEN D, DENIS C, BOUGAN M, LE PERU B, PETIT S, NICOL J, MALEGOL J, LOZAHIC C, DAVAÏ E, MORCELL S, NICOL PY, BESCO V, NEVEUX D.

ABSENTS : LE PESSOT Elodie (procuration à Mr OFFRET M)

SECRETAIRE DE SEANCE : MALEGOL J

OBJET : Tableau des effectifs du personnel communal

Monsieur le Maire fait part aux membres du Conseil Municipal, dans le cadre des avancements de grade 2018, de la possibilité de créer un poste d'adjoint administratif principal 1^{er} classe, un poste d'adjoint administratif principal 2^e classe et trois postes d'adjoint technique principal 2^e classe

A ce titre, il y a lieu de modifier le tableau des emplois permanents comme suit à partir du 1^{er} janvier 2018 :

GRADE	EFFECTIF	DATE D'EFFET	DUREE HEBDOMADAIRE DES SERVICES
Redacteur Principal 1er classe	1	01/01/13	35 h
Adjoint administratif principal 1er classe	1	01/09/2018	35 h
Adjoint administratif principal 2e classe (C2)	1	01/10/13	35 h
Adjoint administratif principal 2e classe	1	01/01/2018	35 h
Adjoint administratif (C1)	1	01/09/06	35 h
Adjoint Technique Principal 2e classe	3	01/01/2018	35 h
Adjoint Technique (C1)	1	15/06/87	35 h
Adjoint Technique (C1)	1	01/10/06	24 h
Adjoint Technique (C1)	1	01/10/06	32 h
Adjoint Technique (C1)	1	01/10/06	35 h

Adjoint Technique (C1)	1	01/03/17	35 h
Adjoint Technique (C1)	1	01/09/14	35 h
Adjoint Technique (C1)	1	01/11/14	25 h 30
Adjoint Technique Principal 2e classe (C2)	1	01/01/16	35 h
Adjoint Technique Principal 2e classe (C2)	1	01/01/16	35 h
Adjoint Technique Principal 2e classe (C2)	1	01/01/16	35 h
Adjoint Technique Principal 2e classe (C2)	1	01/01/17	35 h
Adjoint Technique Principal 1er classe (C3)	1	01/01/16	35 h

Emplois permanents occupés par des agents en Contrat à durée déterminée (en application de l'article 3-3 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifié)

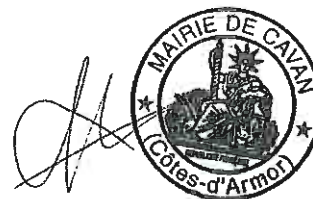
GRADE	EFFECTIF	DATE D'EFFET	DUREE HEBDOMADAIRE DES SERVICES
Emploi permanent de catégorie C	1	01/09/2016	4 h
Emploi permanent de catégorie C	1	01/09/2016	4 h
Emploi permanent de catégorie C	1	01/09/2016	4 h

Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal, approuve à l'unanimité cette proposition et fixe la nouvelle liste des emplois permanents de la commune comme indiqué ci-dessus.

Le Maire

Maurice OFFRET

RENDU EXECUTOIRE
Après transmission en Sous Préfecture
de Lorient le 6/04/2018.....
Publiée au Journal de 6/04/2018.....
A CAVAIN le 6/04/2018.....
Le Maire,





mairie de cavan

10, rue Général de Gaulle
22140 Cavan
tél. : 02.96.35.86.09 - fax : 02.96.54.60.09
e-mail : mairie.cavan@wanadoo.fr
www.mairie-cavan.fr

ti ker kavan

10, hent Jeneral de Gaulle
22140 Kavan

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE CAVAN

SEANCE DU 30 MARS 2018

L'an deux mil dix huit, le trente mars, à 18 h 00, le Conseil Municipal de la commune de CAVAN, légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Maurice OFFRET, Maire de CAVAN.

MEMBRES EN EXERCICE : 15

PRESENTS : OFFRET M, MERRIEN D, DENIS C, BOUGAN M, LE PERU B, PETIT S, NICOL J, MALEGOL J, LOZAHIC C, DAVAÏ E, MORCELL S, NICOL PY, BESCO V, NEVEUX D.

ABSENTS : LE PESSOT Elodie (procuration à Mr OFFRET M)

SECRETAIRE DE SEANCE : MALEGOL J

OBJET : Echange de terrain dans le cadre de l'aménagement de l'Esplanade Pierre Yvon TREMEL

Monsieur Le Maire fait part aux membres du Conseil Municipal, dans le cadre de l'aménagement de l'esplanade Pierre Yvon TREMEL, de l'intérêt d'acquérir une partie de la parcelle B 1527, afin de réaliser un passage sécurisé entre l'esplanade et la bibliothèque.

Après contact avec le propriétaire de cette parcelle (la société Immovista), il est proposé de faire un échange de terrain (d'une surface d'environ 100 m²) entre la commune (cession d'une partie de la parcelle B 1530 - la commune restant propriétaire du mur en pierres) et la société Imovista (cession d'une partie de la parcelle B 1527).

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve cet échange, accepte de prendre en charge l'ensemble des frais annexes (frais de géomètre estimés à 1 452 € et frais de notaire) et autorise Monsieur Le Maire à signer tous les documents se rapportant à ce dossier.

RENDU EXECUTOIRE
Après Transmission en Sous Préfecture
de Lannion le6/04/2018.....
Publié et Notifié le6/04/2018.....
A CAVAN le6/04/2018.....
Le Maire,

Le Maire

Maurice OFFRET





mairie de cavan

10, rue Général de Gaulle
22140 Cavan
tél. : 02.96.35.86.09 - fax : 02.96.54.60.09
e-mail : mairie.cavan@wanadoo.fr
www.mairie-cavan.fr

ti ker kavan

10, hent Jeneral de Gaulle
22140 Kavan

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE CAVAN

SEANCE DU 30 MARS 2018

L'an deux mil dix huit, le trente mars, à 18 h 00, le Conseil Municipal de la commune de CAVAN, légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Maurice OFFRET, Maire de CAVAN.

MEMBRES EN EXERCICE : 15

PRESENTS : OFFRET M, MERRIEN D, DENIS C, BOUGAN M, LE PERU B, PETIT S, NICOL J, MALEGOL J, LOZAHIC C, DAVAÏ E, MORCELL S, NICOL PY, BESCO V, NEVEUX D.

ABSENTS : LE PESSOT Elodie (procuration à Mr OFFRET M)

SECRETAIRE DE SEANCE : MALEGOL J

OBJET : Etude relative à l'aménagement de l'Esplanade Pierre Yvon TREMEL

Monsieur Le Maire fait part aux membres du Conseil Municipal, dans le cadre de l'aménagement de l'esplanade Pierre Yvon TREMEL, de la nécessité de réaliser un diagnostic sur l'état du réseau des eaux pluviales, afin de définir, en toute connaissance, les travaux à réaliser.

La société ACT Diagnostic de Ploumagoar (déjà consultée lors de l'aménagement du centre bourg) a été consultée et propose un devis de 1 172.40 € TTC.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve la réalisation de ce diagnostic par ACT Diagnostic aux conditions énumérées ci dessus et autorise Monsieur Le Maire à signer tous les documents se rapportant à ce dossier.

PRÉFET EXÉCUTIF
Après délibération en Sous-Comité
de L'Aménagement 6/20/2018
Publié en Conseil le ... 8/20/2018
A CAVAN le 6/20/2018
Le Maire,

Le Maire

